



Date de dépôt : 22 mai 2024

Réponse du Conseil d'Etat
à la question écrite de Grégoire Carasso : Sanctions données par l'office cantonal de l'emploi (OCE) entre 2012 et 2023

En date du 22 mars 2024, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite ordinaire qui a la teneur suivante :

Le Conseil d'Etat pourrait-il indiquer pour chaque année entre 2012 et 2023, par motif, le nombre de sanctions (PLASTA) données par l'OCE aux bénéficiaires de prestations de l'assurance-chômage à Genève ?

Je remercie chaleureusement et par avance le Conseil d'Etat de ses réponses.

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Les annexes à la présente réponse indiquent le nombre de sanctions mentionnées dans le système d'information en matière de placement et de statistique du marché du travail (PLASTA), données par l'office cantonal de l'emploi entre 2012 et 2023 et regroupées par catégories.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Michèle RIGHETTI-EL ZAYADI

Le président :
Antonio HODGERS

Annexe : mentionnée

